

PROGRAMME D'APPUI AUX ENFANTS EN CIRCONSTANCES
PARTICULIÈREMENT DIFFICILES

PLAN D'ACTION STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL (3 ANS)

R.A.P.P.E.D.



Réseau d'Action pour
la Prévention et la Protection
des Enfants en Difficulté

01 BP 2577 OUAGA 01
OUAGADOUGOU
BURKINA FASO
Rapped_burkina@yahoo.fr

DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

SOMMAIRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS -----	3
FICHE RESUMEE D'OPERATION -----	4
PLAN D'ACTION OPERATIONNEL DU RAPPED -----	5
I ANALYSE : SITUATION ET PROBLEMATIQUE DE BASE -----	5
II CONTEXTE ET JUSTIFICATION-----	7
III AXES D'INTERVENTION-----	10
IV OBJECTIF DU RESEAU-----	10
V EXPLICATION DE CERTAINES ACTIVITES -----	14
VI RESULTATS ATTENDUS PAR AXE -----	17
VII CADRE ORGANISATIONNEL-----	19
VIII STRATEGIE D'INTERVENTION DU PLAN D'ACTION-----	19
IX TABLEAUX DES INDICATEURS DE SUIVI-----	20
X SUIVI ET EVALUATION -----	24
XI LE BUDGET DU PLAN ET CALENDRIER-----	25

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de l'organisme : Réseau d'Action pour la Prévention et la Protection des enfants en difficulté

Sigle : **RAPPED**

Adresse : 01 BP 2577 Ouaga 01
Burkina Faso

Téléphone : 76.66.16.06
76.60.12.21
70.26.72.41
s/c 50 43 10 61

Date de création : 27 octobre 2004

N° d'agrément MATD : 2005154/MAT/SG/DGLPAP/DOASOC

Objectif : fédérer les associations pour un travail plus efficient et efficace en faveur des enfants en difficulté (ECPD)

Composition du bureau de coordination :

- Coordonateur national : BARGO Hamadou (TISSONS)
- Trésorière : YODA Françoise Bibiane (OFUS)
- Chargé de la formation et de la communication : ZOMBDI N. François (ANERSER)
- Chargé du secrétariat et de la documentation: OUEDRAOGO Claude-François (AEJTB)
- Chargé de la recherche et du suivi/évaluation : SAWADOGO Dakiri (ATUJB)
- Chargée du genre : BOUMAN Manjas (TECHAS-CREDO)
- Commissaires aux comptes : OUEDRAOGO Angel et HOUNNOU Parfait

Nombre d'associations concernées par le présent plan : 60 associations réparties dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Banfora, Niangologo, Zorgho, Koupela et Kaya.

**Partenaires Techniques et financiers :AUTEUIL INTERNATIONAL (France),
informatique solidarité (France)**

**Partenaires Techniques et Financiers sollicités : UNICEF ,DIAKONIA ,AIDE A
L 'ENFANCE CANADA , l'AMBASSADE de France, OXFAM quebec, TERRE DES
HOMMES Allemagne ...etc**

FICHE RESUMEE D'OPERATION

Intitulé de l'opération : Plan d'Action Stratégique et Opérationnel

Villes d'intervention : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Banfora, Niangologo, Zorgho, Koupela et Kaya, avec en perspective Fada N'Gourma.

Bénéficiaires : les 60 associations membres du réseau

public cible : Enfants en Situation Particulièrement Difficile (**ECPD**)

Ressources disponibles :

- **Ressource financière** : cotisation annuelle de 10 000fcfa des 60 associations
Fonctionnement actuel assuré par les membres du Bureau de
Coordination Nationale.

- **Ressources humaines** :
 - o Les 6 membres du Bureau Coordination Nationale,
 - o Les encadreurs des 60 associations membres du Réseau.

- **Ressources matérielles** :
 - o Siège prêté par CREDO-TECHAS
 - o 29 ordinateurs complets
 - o 9 imprimantes
 - o 1 scanner
 - o une voiture prêtée par CREDO pour des actions ponctuelles
 - o la disponibilité des 5 mobylettes des membres du Bureau de Coordination
Nationale.

Calendrier prévisionnel : 2005-2008

Durée totale du projet : 3 ans

Coût de l'opération : 797 716 625 F CFA

PLAN D'ACTION OPERATIONNEL DU RAPPED

I ANALYSE : SITUATION ET PROBLEMATIQUE DE BASE

Le Burkina Faso comme d'autres Pays les Moins Avancés (PMA) connaît des difficultés démographiques liées à une faible progression économique nationale. Le secteur primaire couvre 91 % de la population et utilise des méthodes vétustes et rudes de travail si bien que la rentabilité reste faible, ainsi, ces populations ne peuvent pas subvenir à leurs besoins. On constate un niveau de vie très bas. De plus, la saison hivernale dure quatre (4) mois au Burkina Faso ; les acteurs du monde rural excepté les zones marécageuses (pour des activités de contre saison) restent oisifs pendant 8 à 9 mois avant d'entamer les travaux de la saison suivante à tel point que certains migrent vers les villes.

Au niveau de l'emploi, plus de 90 % de la population est agricole.

La population totale est estimée selon le recensement général de 1996 à plus de 12 millions d'habitants pour l'année 2000. Ce recensement fait ressortir une population jeune où les enfants de 0 à 17 ans représentent 54 %, soit plus de la moitié de la population.

Classé parmi les pays les plus pauvres, le produit intérieur brut (PIB) du Burkina Faso par habitant et par an est estimé à environ 300 \$.

L'économie repose sur l'agriculture et intéresse 91% de la population active, ce secteur est le plus pourvoyeur d'emplois (agriculteurs et éleveurs) et est dominé par des exploitations familiales. Au regard des moyens utilisés et de la rentabilité des activités, on peut définir cette population comme pauvre.

Les activités du secteur secondaire (presque inexistant) se développent dans les villes comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et représentent 18% du PIB.

Quant au secteur tertiaire, il occupe 4% de la population active et contribue pour 42% du PIB, il se compose des filières traditionnelles liées au commerce et aux prestations de services.

C'est dans cet espace économique que les enfants évoluent et développent leurs initiatives et petits projets. Au regard des difficultés financières et matérielles que vivent les familles, il est évident que dans un pays pauvre où la jeunesse est dominante, l'éducation est mise à mal.

La première difficulté à gérer est le flux migratoire des populations vers les villes à la recherche de conditions de vie meilleures. Cette migration vers les villes se présente comme une échappatoire des difficultés de la campagne. Faible niveau de vie, rudesse de l'activité agricole, faible rendement de l'activité, oisiveté ou sous-emploi des acteurs. Dès lors, la ville se présente comme le pôle d'attraction de ces populations migrantes.

La seconde difficulté est l'éducation des jeunes : compte tenu de la pauvreté des populations, un grand nombre d'enfants n'a pas la chance d'aller à l'école du fait de l'incapacité des parents à prendre en charge les frais de scolarité, ce qui sous-entend une population jeune dont le taux de scolarisation est très faible (42% en 2001). Cet état de pauvreté fait que les enfants inscrits dans les écoles ne parviennent pas à terminer leur cycle scolaire dans la mesure où les parents ne disposent pas assez de ressources pour faire face au minimum nécessaire aux études de leurs enfants.

Les moyens très limités de l'état participent à la sous-scolarisation des enfants. On assiste à l'état des classes pléthoriques et à un encadrement inadéquat d'enseignants souvent las et démotivés.

Le taux d'analphabétisme élevé constitue, nul n'en doute, un poids dans l'avancée du développement qui nécessite aujourd'hui l'abandon de certaines pratiques socioculturelles : exclusion des filles mères des familles paternelles, exclusions des enfants incestueux, exclusion des mères souvent accusées d'être des mangeuses d'âmes abandonnant leurs enfants qui seront sans éducation affectueuse ; la pratique traditionnelle rigoureuse et rude de l'enseignement coranique ne permettant pas aux enfants de vivre près de leur famille, etc.

Ainsi, face à toutes ces difficultés, les enfants victimes de ces attitudes migrent vers les villes pourvoyeuses d'emplois et de solutions. La ville est vue comme un espace de liberté où personne ne s'occupe de l'autre. Le plus difficile, c'est que ces enfants viennent en ville sans aucune adresse, seule la rue peut leur offrir l'hospitalité, là aussi, la réalité est autre : délinquance, drogue, vols, maladies, travaux difficiles pour la survie, racket, faim, soif etc.

Dans ce milieu, on rencontre les enfants dans diverses activités : on peut noter parmi eux des petits commerçants ambulants, des porteurs de bagages dans les gares, des cireurs, des gardiens d'engins ou de parkings et, en grand nombre, des mendiants en général élèves coraniques ou enfants oisifs et paresseux.

Selon un recensement effectué en 1997, par le projet conjoint **Enfants des Rues** des Croix-Rouge Burkinabé et Belge, pour la seule ville de Ouagadougou, on dénombrait **3370** enfants des rues. En **1990** dans un recensement réalisé par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, toujours pour la ville de Ouagadougou, on a dénombré **2 250** enfants, et à Bobo-Dioulasso, **805** enfants. Pour la ville de Ouagadougou, entre **1990 et 1997**, on peut estimer une progression de l'ordre de **66%** en sept ans.

Au début de l'année 2002, le ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale a réalisé un recensement des enfants de la rue sur le plan national ; au terme de ce recensement, il a été identifié **2 146** enfants des rues.

Le chiffre est toujours important, mais le phénomène semble diminuer grâce aux différentes actions qui sont menées si on considère le recensement de 1990.

Parmi ces jeunes, on trouve des orphelins d'un ou des deux parents, des enfants issus des familles monogames ou polygames, des enfants issus des familles riches, pauvres, unies, disloquées, des enfants issus des écoles coraniques et classiques, des enfants analphabètes, des enfants issus des familles dites intellectuelles, des enfants des campagnes et du milieu urbain.

II CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1) Contexte

Dans le cadre des activités de l'ONG Tissons financées par l'UNESCO en grande partie pour des actions ponctuelles et conformément à sa mission de soutenir et rassembler les différents acteurs travaillant à l'écoute, à l'accueil, à l'éducation et à la réinsertion des enfants en circonstance particulièrement difficile (ECPD) au Burkina, plusieurs grandes rencontres de concertations et d'échanges d'expériences ont été organisées dans le cadre du processus de création du réseau des intervenants auprès des ECPD.

Ces rencontres ont permis les premières avancées pour la mise en place d'un réseau national de concertation et de coopération, elles ont en outre contribué à une prise de conscience effective des intervenants sur la nécessité de créer une structure de coordination. Les rencontres ont eu lieu aux dates ci-dessous citées :

- **le premier atelier national a eu lieu du 27 au 29 avril 2000 et à réuni 29 associations :**
 - ✓ Analyse du tableau des activités des associations,
 - ✓ prise de conscience d'une complémentarité possible,
 - ✓ Détermination pour la création d'un futur réseau national.

- **la deuxième rencontre nationale a eu lieu du 24 au 27 juillet 2001 :**
 - ✓ Initiation au mode de travail élémentaire au sein d'un réseau : le partenariat de proximité,
 - ✓ Atelier pour que chaque association sache ou veuille travailler avec au moins une autre association de sa ville.

- **Première rencontre locale d'une demi-journée dans chacune des quatre grandes villes du Burkina, juin/juillet 2003 :**
 - ✓ Invitation à l'ouverture de chacune des associations pour qu'elle donne leur accord à la visite critique de leur structures par les autres associations de sa ville.

- **Visites-échanges des associations dans chacune des 4 grandes villes du burkina (durée variable selon la ville) juin/juillet/août 2003 :**
 - ✓ Visites mutuelles de toutes les associations d'une ville et analyse des faiblesses et des qualités de chacune en vue de dégager des pistes de partenariat.

- **Deuxième rencontre locale d'une demi-journée par ville dans chacune des quatre grandes villes du burkina, septembre/octobre 2003 :**
 - ✓ Synthèses des visites-échanges pour dégager les faiblesses communes et apprécier la cohésion des groupes locaux, mobiliser d'avantage les associations en suscitant ou en renforçant la création de cadres locaux de concertation.

- **Une troisième rencontre national d'une journée le 29 décembre 2003 :**
 - ✓ Marche vers un réseau national : craintes, obstacles et solutions possibles,
 - ✓ Implication de chaque association dans la conception d'un projet commun par ville au profit des enfants (ou par quartier dans la capitale) à réaliser dans les 8 prochains mois (avant le lancement officiel du réseau).

- **Plusieurs rencontres locales dans chacune des quatre grandes villes du Burkina, de janvier à octobre 2004 :**
 - ✓ Suivi et accompagnement de la réalisation des projets communs par ville (ou par quartier dans la capitale).

- **Une quatrième rencontre nationale d'une journée, Assemblée Générale Constitutive, le 27 octobre 2004 :**
 - ✓ amendement et vote des statuts,
 - ✓ élection du coordonnateur national et du bureau de coordination
 - ✓ Proclamation du réseau.

NB : voir les rapports de ces différentes rencontres

Les efforts de Tissons se sont matérialisés par les prémisses d'un partenariat de proximité qui a permis aux différentes associations de convenir de la création du Réseau en vue de susciter la complémentarité d'action et le partenariat durable de proximité.

C'est ainsi qu'est né le 27 octobre 2004 le **Réseau d'Action pour la Prévention et la Protection des Enfants en Difficultés (RAPPED)** pour donner aux associations membres un cadre de coordination, de concertation, de partage actif et d'échange d'expériences pour un plus grand succès des programmes initiés en direction des enfants.

A la suite de la création officielle du Réseau et dans sa stratégie d'intervention en terme d'appui technique, de coordination, du suivi des activités et du renforcement des capacités organisationnelles de ses associations membres, le **RAPPED** a entrepris une série d'actions avec comme priorité la rédaction de son Plan d'Action Opérationnel pour mobiliser les ressources techniques, matérielles et financières indispensables à l'exécution de sa mission.

Les activités identifiées comme prioritaires seront essentiellement axées sur :

- La formation des encadreurs des associations membres du RAPPED pour une meilleure intervention,
- La création d'une base de données sur les intervenants, les interventions et les enfants,
- L'organisation des intervenants dans un système de partenariat de proximité,
- Le développement des programmes qui intègrent la participation des enfants dans les activités des associations,
- La création d'un journal des intervenants,
- Le renforcement des capacités des associations membres,
- La recherche des financements,
- La création d'un cadre de communication,
- La contribution à la mise en œuvre des politiques sociales en faveur des ECPD (Enfants en Circonstances Particulièrement Difficiles),
- Le développement des stratégies de prise en charge des enfants et des jeunes ECPD.

Si la nécessité de travailler en coordination et de développer le partenariat de proximité pour une efficacité d'action est avérée, il n'en demeure pas moins que la plupart des associations ne se font pas une idée claire du partenariat de proximité et de son impact positif sur leurs activités. C'est dans le but de trouver une réponse durable et efficace aux problèmes des associations liés à la dispersion des ressources et des compétences que le présent plan d'action se justifie.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un tel plan sera l'occasion de rendre les associations plus complémentaires et plus efficaces et éviter qu'elles ne plongent dans une léthargie fonctionnelle occasionnée par le désir de tout faire lorsque des financements sont possibles. Cette façon de faire sape la qualité du travail des associations qui devient médiocre du fait qu'elles font tout à la fois mais rien de durable ni d'efficace.

La création du Réseau doit permettre aux associations de travailler de façon qualitative et de toucher le maximum d'enfants ayant besoin de soutien car étant en difficulté ou n'ayant pas de famille. Il s'agira donc pour le Réseau de combler le vide de coordination, de suivi et d'encadrement des associations intervenant auprès des ECPD. En outre, il sera question d'inciter les associations à prendre en compte la participation des enfants eux-mêmes dans la définition et l'exécution des projets ou programmes initiés dans leur direction.

Cette réalité impose aujourd'hui au réseau la création d'un cadre de communication, d'échange d'expériences, de collaboration de proximité et d'actions en prenant en compte ses forces et ses faiblesses en vue de permettre aux enfants de se retrouver dans les projets initiés pour leur bien être.

C'est conscientes de leurs forces et de leurs faiblesses que les associations arriveront à se référer des enfants selon la particularité des cas avec leur compétence. C'est aussi quand le jeune sent qu'il est considéré et que ses opinions sont prises en compte qu'il devient attentif aux actions développées pour son épanouissement et son bien être.

Face à l'intérêt grandissant que suscite la création du Réseau, la rédaction d'un plan d'action opérationnel s'impose pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre d'activités pertinentes et de stratégies qui prennent en compte le partenariat synergique local ou de proximité.

La création du réseau sera également un cadre pour définir une stratégie adéquate de lutte contre les IST/VIH/SIDA auprès des ECPD qui ne bénéficient pas à ce jour de programme viable de prévention de la pandémie du SIDA. Le **RAPPED** mettra tout en œuvre pour que l'éducation sur la santé sexuelle des enfants soit effective et prioritaire dans les programmes les concernant. Compte tenu de la particularité de la cible, il sera défini des messages à cet effet.

Le présent plan d'action répond donc au souci de contribuer à une meilleure réglementation de l'organisation et du fonctionnement des associations membres du **RAPPED**.

Il constitue en outre un outil de base à partir duquel les associations membres du **RAPPED** pourront exécuter des programmes concertés adaptés aux besoins des enfants.

Ce plan d'action définira également les recommandations sur le processus devant aboutir à la mise en œuvre des partenariats de proximité pour chaque province selon la diversité des associations, de telle sorte que les actions soient complémentaires.

2) Justification

Les problèmes à résoudre par la mise en œuvre du plan sont, entre autres :

- Manque de cadre de concertation entre les associations intervenant auprès des ECPD,
- Faible connaissance des enfants accueillis dans les centres par les encadreurs,
- Absence de repertoire des différentes interventions sur les enfants et leur mobilité,
- Difficulté de définir avec objectivité les besoins de l'enfant en encadrement du fait de l'inexistence d'une banque de données en la matière,
- Problème de suivi efficace et régulier des enfants,
- Absence d'un cadre d'information et d'orientation des enfants selon la spécificité des cas,
- Faible participation des enfants eux-mêmes aux activités les concernant et à la prise de décisions,
- La déscolarisation du au manque de ressources financières des familles
- Le taux élevé d'automédication chez les enfants,
- Le taux élevé d'analphabétisme chez les enfants,
- La drogue dans le milieu des enfants,
- La prostitution et la pédophilie,
- La présence du Sida et ses conséquences,
- Manque d'action efficace de lutte contre le sida dans ce milieu...

III AXES D'INTERVENTION

Pour une action plus efficace et mieux soutenue, le **RAPPED** articulera son intervention autour de cinq principaux axes qui sont :

1. **FORMATION DES ACTEURS DE TERRAIN**
2. **APPUI INSTITUTIONNEL AUX ASSOCIATIONS**
3. **APPUI INSTITUTIONNEL AU RESEAU**
4. **PLAIDOYER**
5. **ETUDE ET RECHERCHE /ACTION**

Ainsi, chacun des axes visera des objectifs spécifiques à atteindre qui seront liés aux stratégies.

IV OBJECTIF DU RESEAU

Le réseau vise à fédérer les Associations pour un travail plus efficient et efficace en faveur des enfants.

1) Objectifs spécifiques du réseau

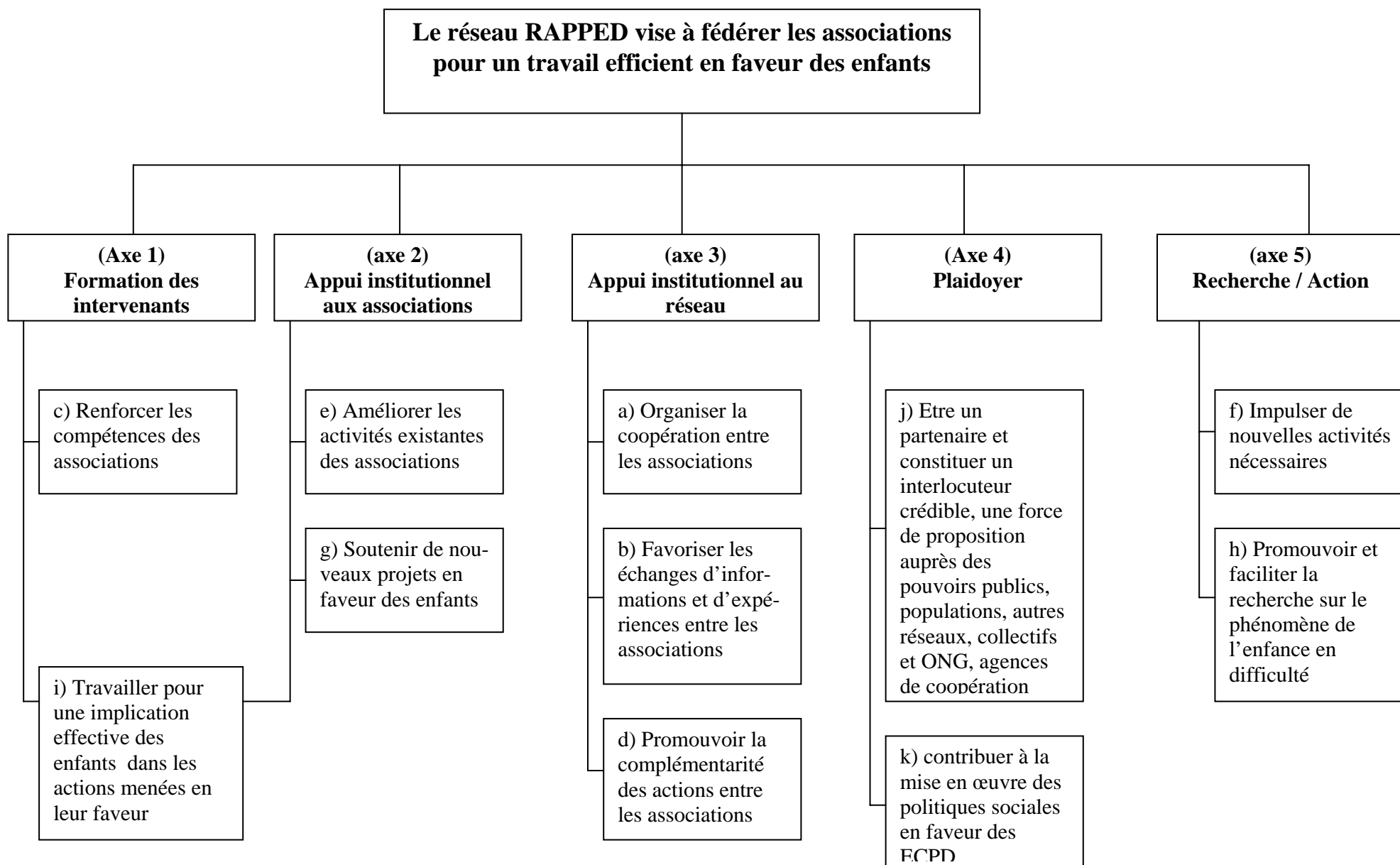
- a) Organiser la coopération entre les associations,
- b) Favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre les associations,
- c) Renforcer les compétences des associations,
- d) Promouvoir la complémentarité des actions entre les associations,
- e) Améliorer les activités existantes des associations,
- f) Impulser de nouvelles activités nécessaires,
- g) Soutenir de nouveaux projets en faveur des enfants,

- h) Promouvoir et faciliter la recherche sur le phénomène de l'enfance en difficulté,
- i) Travailler pour une implication effective des enfants dans les Actions menées en leur faveur,
- j) Etre un partenaire et constituer un interlocuteur crédible, une force de proposition et de plaidoyer auprès des :
 - pouvoirs publics,
 - populations,
 - autres réseaux, collectifs et ONG,
 - agences de coopération et des partenaires techniques et financiers,
- k) Contribuer à la mise en œuvre des politiques sociales en faveur des ECPD.

2) **Objectif général du plan**

L'objectif général du plan est de doter le réseau d'un programme d'intervention efficace auprès des associations à travers la coordination, le renforcement des capacités, l'appui institutionnel, le suivi et l'évaluation des projets initiés en faveur des ECPD et de doter le réseau de ressources nécessaires à la mise en œuvre de sa politique.

OBJECTIFS A ATTEINDRE PAR AXE



3) Activités par axe d'intervention

1) Activités liées à l'axe 1

- Organiser une rencontre d'appropriation de la conduite des actions de terrain en terme de développement des actions conjointes au profit des 60 associations membres du réseau,
- Organiser 2 sessions de formation de 30 personnes par session à l'utilisation de l'outil informatique soit un encadreur par association,
- Organiser 2 sessions de formation de 30 encadreurs par session sur l'identification des besoins des enfants soit un encadreur par association,
- Organiser 2 sessions de formation de 30 personnes par session à l'utilisation et à l'exploitation de la base de données,
- Organiser 1 session de formation de 60 encadreurs en Conception, Gestion et Suivi /Evaluation de projet soit un encadreur par association,
- Organiser 2 sessions de formation de Formateurs en CCC/IST/VIH/SIDA au profit de 30 encadreurs par session soit un encadreur par association,
- Organiser 1 session de formation de 60 encadreurs de structures en gestion d'entreprise sociale soit un responsable par association,
- Organiser 1 session de formation de 60 encadreurs en techniques de plaidoyer soit un encadreur par association.

2) Activités liées à l'axe 2

- Former au moins un groupe éducatif d'enfants par cellule de coordination soit 10 groupes de 30 enfants,
- Organiser 300 enfants pour l'ensemble des associations membres du réseau en groupes de discussion et de pression pour la promotion de leurs droits,
- Organiser la formation des groupes de discussion et de pression dans les 10 cellules,
- Soutenir les 60 associations pour des interventions spécifiques directes au bénéfice de 5 enfants par association et par an, soit 300 enfants par an,
- Soutenir l'alphabétisation de 1 800 enfants par an, soit 30 enfants par association,
- Soutenir la scolarisation de 600 enfants par an soit 10 enfants par association,
- Organiser une session de formation de 30 pairs éducateurs enfants par session et par cellule de coordination soit un total de 300 Pairs Educateurs en Communication pour le Changement de Comportement sur les IST/VIH/SIDA,
- Organiser les enfants en groupes d'intérêt commun pour leur auto promotion dans chaque cellule de coordination du **RAPPED**,
- Apporter un appui technique et financier à l'organisation d'actions de terrain des 60 associations membres.

3) Activités liées à l'axe 3

- Renforcer les capacités fonctionnelles et opérationnelles du réseau pour une meilleure intervention auprès des associations,
- Appui à l'installation officielle des cellules de coordination provinciales du réseau,
- Organiser le suivi et la coordination des 60 associations membres du réseau,
- Créer une base de données et un site internet pour la capitalisation des données sur les interventions, les intervenants et les ECPD au Burkina,
- Créer un système de communication par le net entre les 60 associations membres du réseau.

4) Activités liées à l'axe 4

- Organiser une caravane de promotion des Droits de l'Enfant et de plaider auprès des autorités provinciales et en direction des populations et procéder à l'installation officielle des cellules de coordination provinciales de dix provinces pilotes du réseau,
- Implication des Ministères concernés par la question du développement de l'enfance et de sa protection à travers des actions concertées et de plaider ,
- Travailler à l'implication des acteurs de terrain et des enfants eux-mêmes dans les prises de décisions les concernant.

5) Objectifs spécifiques liées à l'axe 5

- Mettre à la disposition des associations des informations qualitatives et quantitatives sur les ECPD,
- Enrichir les informations contenues dans la base de données,
- Mettre à la disposition des associations membres des outils de formation et d'encadrement des enfants,
- Renforcer la recherche action dans l'intervention auprès des ECPD.

V EXPLICATION DE CERTAINES ACTIVITES

1. Les formations des encadreurs et des enfants eux-mêmes

Les différentes formations des encadreurs et des enfants eux-mêmes répondent à un besoin de compétences et donnent plus de chances aux encadreurs des centres de réussir leur mission de repérage, de stabilisation et d'orientation des enfants, car si la volonté des encadreurs est avérée, la compétence leur fait très souvent défaut .

Les enfants recevront eux aussi des formations par groupe dans chaque cellule pour appuyer les encadreurs dans les différentes actions de plaider, de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA, le retour en famille, les dangers de la vie dans rue etc....

2. La mise en place d'une base de données relative au phénomène «enfants des rues » au Burkina Faso.

Une base de données rassemblant des informations sur l'ensemble des enfants des rues du Burkina Faso et sur les associations œuvrant en leur faveur sera mise en place pour répondre à un certain nombre de problèmes pressants. Elle sera disponible à tout moment pour tous les acteurs concernés via Internet.

Cette base de données vise à faciliter et améliorer le travail des associations en leur permettant tout d'abord, grâce à un moteur de recherche et des photos, de savoir si un enfant a déjà été accueilli et, si tel est le cas, d'avoir le maximum d'informations sur son identité et sur son parcours.

La base de données regroupera aussi l'ensemble des informations sur les associations du Burkina (membres, actions menées et en projet...) afin de faciliter le travail en réseau de celles-ci.

Enfin, en étant accessible à tous les acteurs s'intéressant aux enfants des rues (bailleurs de fonds, chercheurs...) elle permettra de promouvoir les projets.

Fonctionnement :

- L'accès aux informations, via un site Internet sécurisé, se fera grâce à un moteur de recherche comportant plusieurs critères.
- La mise à jour sera trimestrielle ou effectuée à tout moment jugé nécessaire. Elle sera réalisée par un responsable du réseau avec les données fournies spontanément par chaque association.
- Les fiches seront imprimables.

La création de la base de données permettra d'éviter la dispersion des forces et de développer un système de référence des enfants selon leurs besoins d'encadrement et d'éducation ou de formation. Elle sera également le répertoire pour prévenir ou résoudre l'instabilité des enfants qui changent constamment de centres sans dossier ni référence.

Il sera question d'initier des contrats de partenariat locaux entre associations pour échanger constamment des informations sur les cas des enfants et faire circuler les informations sur les fugues avec le maximum de description sur l'enfant.

3. L'organisation des intervenants dans un système de partenariat de proximité

Le système de partenariat de proximité tire sa force de sa simplicité et de son efficacité pour un meilleur encadrement des enfants. Le partenariat de proximité ressemble à un système scolaire où l'enfant est admis ou affecté dans un autre centre selon ses besoins d'encadrement, d'éducation et de formation. Si nous partons sur la base qu'une structure ne peut tout faire et bien faire pour tous les enfants car chaque enfant est un cas en lui-même, alors, il convient d'accepter de reconnaître ses limites et de demander le service des plus avisés pour la question qui nous échappe. Cette façon de faire sera bénéfique aux enfants mais aussi aux associations qui peuvent ainsi avoir une valeur ajoutée.

4. Développer des programmes qui intègrent la participation des enfants dans les activités des associations

Cette activité est capitale pour la simple raison qu'elle permettra de guider efficacement les activités ci-dessus citées. En effet, la meilleure façon d'aider un enfant c'est de lui permettre de faire son choix et de participer à la définition de ce qui est bien pour lui tout en lui permettant d'en être acteur, car nous savons tous que nul ne fait l'histoire de l'enfant à sa place. C'est une façon d'aider l'enfant à se définir un plan de vie et à œuvrer pour sa réalisation.

L'enfant dans ce cas n'est pas seulement bénéficiaire mais est acteur et y prend plaisir et goût parce qu'il se sent considéré, responsable de sa vie et comptable devant la société. Cette façon de voir les choses n'est pas toujours habituelle au sein des structures d'encadrement.

5. Créer un journal des intervenants

La création d'un journal répond au souci de partage d'informations entre associations membres et d'information en direction du grand public, de décideurs et de la nation sur les actions des associations et les obstacles auxquels elles sont confrontées. C'est un outil de plaidoyer mais aussi et surtout d'information à grande échelle. Le journal peut aussi permettre aux associations de faire cas des fugues ou des pertes de vue dans l'intérêt de susciter des échanges entre la structure de départ de l'enfant et la structure d'accueil de l'enfant pour mieux l'orienter et surtout les échanges de bonnes pratiques au niveau national.

VI RESULTATS ATTENDUS PAR AXE

1) Résultats liés à l'axe 1

- Une rencontre d'appropriation de la conduite des actions de terrain en terme de développement des actions conjointes au profit des 60 associations membres du réseau est tenue et à permis l'adhésion de toutes les associations,
- 2 sessions de formation de 30 personnes par session à l'utilisation de l'outil informatique au profit de 60 associations ont été organisées et ont permis d'outiller les encadreurs à l'utilisation de l'outil informatique dans la bonne conduite des activités,
- Un encadreur par association est formé et spécialisé sur l'identification des besoins des enfants soit 60 encadreurs,
- 2 sessions de formation de 30 personnes par session à l'utilisation et à l'exploitation de la base de donnée sont organisées et les associations se sont dotées de compétences pour la gestion d'une base de données,
- les 60 encadreurs des associations membres du réseau ont bénéficié d'une formation en Conception, Gestion et Suivi/Evaluation de projet,
- 2 sessions de formation de Formateurs en CCC/IST/VIH/SIDA sont organisées au profit de 30 encadreurs par session soit un encadreur par association,
- les 60 encadreurs des associations membres du réseau ont bénéficié d'une formation en gestion d'entreprise sociale,
- les 60 encadreurs des associations membres du réseau ont bénéficié d'une formation en technique de plaidoyer.

2) Résultats liés à l'axe 2

- Un groupe éducatif de 30 enfants existe dans chaque cellule de coordination du réseau et mène des activités,
- 300 enfants pour l'ensemble des associations membres du réseau sont organisés en groupes de discussion et de pression pour la promotion de leurs droits,
- Une formation a été organisée pour les groupes de discussion et de pression dans les 10 cellules,
- 5 enfants par association et par an ont bénéficié d'une intervention spécifique directe soit 300 enfants par an,
- 1 800 enfants soit 30 enfants par an ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation,
- 600 enfants en situation particulièrement difficile ont été soutenus dans leur scolarisation, soit 10 enfants par association et par an,
- Dix sessions de formation de 30 pairs éducateurs enfants par session et par cellule soit un total de 300 Pairs Educateurs en Communication pour le Changement de Comportement sur les IST/VIH/SIDA ont eu lieu,
- les enfants sont organisés en groupes d'intérêt commun dans les 10 cellules,
- Les 60 associations membres du réseau ont bénéficié d'un appui technique et financier pour l'organisation d'actions de terrain.

3) Résultats liés à l'axe 3

- Les capacités fonctionnelles et opérationnelles ont été renforcées pour une meilleure intervention auprès des associations,
- Les 10 cellules de coordination provinciales du réseau ont été officiellement installées et mènent des activités,
- Le suivi et la coordination des activités des 60 associations membres du réseau sont assurées de façon régulière,
- Une base de données et un site internet pour la capitalisation des données sur les interventions auprès des ECPD au Burkina existent et sont utilisés par tous les intervenants auprès des ECPD,
- Un système de communication par le net entre les 60 associations membres du réseau existe et est fonctionnel.

4) Résultats liés à l'axe 4

- Une caravane de sensibilisation est organisée dans 10 provinces et a permis de faire la promotion des Droits de l'Enfant et de faire le plaidoyer auprès des autorités provinciales et en direction des populations à la base et de procéder à l'installation officielle des cellules de coordination provinciales de dix provinces pilotes du réseau,
- Les Ministères concernés par la question du développement de l'enfance et de sa protection sont impliqués dans les activités à travers des actions concertées et de plaidoyer du réseau,
- L'implication des acteurs de terrain et des enfants eux-mêmes dans les prises de décisions les concernant est effective.

5) Résultats liés à l'axe 5

- Les associations disposent des informations qualitatives et quantitatives sur les ECPD à travers des activités de recherche du réseau,
- Les informations contenues dans la banque de données sont enrichies par les résultats des recherches et des actions menées,
- Les associations membres disposent d'outils de formation et d'encadrement des enfants à travers l'information de proximité et l'identification rapide de l'enfant,
- La recherche action dans l'intervention auprès des ECPD est renforcée et permet une meilleure connaissance du phénomène et un encadrement plus efficace des enfants.

VII CADRE ORGANISATIONNEL

Le **RAPPED** est le responsable de la mise en œuvre du plan, de ce fait il désigne les niveaux de responsabilité et pilote au besoin le comité d'organisation des grandes actions de mobilisation. Il est responsable de la gestion technique et financière du plan.

Pour une gestion durable de ses programmes, le réseau mettra sur pied un comité de pilotage composé des partenaires et des membres de la coordination pour définir les interventions, la pertinence des activités et contribuer à la mobilisation des ressources.

VIII STRATEGIE D'INTERVENTION DU PLAN D'ACTION

Les principales stratégies utilisées seront :

- l'approche communautaire axée sur la communication pour le changement de comportement de proximité et l'éducation par les groupes de discussion,
- la sensibilisation/information de masse,
- le renforcement des compétences et des capacités,
- la production de supports.

IX TABLEAUX DES INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS LIES A L'AXE 1

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RECHERCHE	SOURCES DE VERIFICATION
➤ La rencontre d'appropriation à permis aux associations de s'accorder sur les activités	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations participantes - Nombre de présence à la rencontre - Capacité des associations à développer des actions concertées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la rencontre - Liste de présence
➤ 2 sessions de formation ont été organisées au profit des encadreurs sur l'utilisation de l'outil informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions organisées - Nombre d'encadreurs formés - Capacité des encadreurs à utiliser l'outil informatique dans la gestion des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des sessions de formation - Liste de présence aux formations
➤ Un encadreur par association formé et spécialisé sur l'identification des besoins des enfants, soit 60 encadreurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'encadreurs formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de formation
➤ Les associations sont outillées sur la gestion d'une base de données	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau du suivi du parcours des enfants - Nombre d'associations formées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de formation - Rapport de supervision
➤ Les 60 associations ont acquis des compétences en élaboration, suivi et gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les améliorations observées dans les projets des associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de formation - Rapport de supervision
➤ Les associations sont outillées pour lutter contre les IST/VIH/SIDA auprès des ECPD	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'association ayant développé un projet de lutte contre le sida - le niveau de connaissance des enfants en matière d'IST/VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de supervision - Rapport de formation
➤ Les encadreurs des 60 structures ont acquis des compétences sur la gestion de leurs structures	<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports de communication observés dans les structures entre les encadreurs et les responsables 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de formation - Rapport de supervision
➤ Les encadreurs des 60 structures ont des compétences en technique de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de plaidoyers organisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de formation - Rapport de supervision

INDICATEURS LIES A L'AXE 2

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RECHERCHE	SOURCES DE VERIFICATION
➤ 10 groupes éducatifs de 30 enfants existent et mènent des activités	- Nombre de groupes - Nombre d'animations	- Rapport de supervision - Rapport d'activités
➤ 300 enfants sont organisés en groupes de discussion et de pression pour la promotion de leurs droits	- Nombre de groupes de discussion et de pression constitués - Nombre d'actions menées	- Rapport de formation - Rapport d'activités
➤ Une formation a été organisée pour les groupes de discussion et de pression	- Nombre de sessions organisées - Nombre d'enfants formés	- Rapport de formation
➤ 300 enfants par an ont bénéficié d'une intervention spécifique directe	- Nombre d'enfants bénéficiaires - Types d'appui	- Rapport d'activité - Rapport de supervision
➤ 1 800 enfants par an ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation	- Nombre de structures soutenues - Nombre d'enfants alphabétisés	- Rapport d'alphabétisation - Rapport de supervision
➤ 600 enfants ont bénéficié d'un soutien scolaire par an	- Nombre d'enfants scolarisés	- Rapport d'activité - Rapport de supervision
➤ 300 pairs éducateurs enfants ont été formés en CCC/IST/VIH/SIDA	- Nombre de PE formés et disponibles - Nombre de causeries éducatives organisées par association	- Rapport d'activité - Rapport de supervision
➤ Les enfants sont organisés en groupes d'intérêt commun	- Nombre de groupes d'intérêt commun - Aptitude des groupes dans l'auto promotion leurs droits	- Rapports d'activité des groupes - Rapport de supervision
➤ Les 60 associations membres du réseau bénéficient d'un appui technique et financier à l'organisation d'actions de terrain	- Nombre d'associations bénéficiaires - Nombre d'actions associatives menées	- Rapport d'activité - Rapport de supervision

INDICATEURS LIES A L'AXE 3

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RECHERCHE	SOURCES DE VERIFICATION
➤ Les capacités fonctionnelles et opérationnelles du réseau ont été renforcées pour une meilleure intervention auprès des associations	- Equipement acquis - Ressources humaines	- R d'activité
➤ Les cellules de coordination provinciales ont été officiellement installées et mènent des activités	- Nombre de cellules installées - Nombre d'associations par cellule	- Rapport de mission d'installation - Rapport d'activité des cellules
➤ Le suivi et la coordination des 60 associations sont assurés de façon régulière	- Nombre de suivis - Supervisions réalisées	- Rapport de suivi - Rapport de supervision
➤ Une base de données et un site internet sur les interventions auprès des ECPD au Burkina existe et est utilisée par tous les intervenants auprès des ECPD	- Nombre d'associations utilisant la base de données - Nombre de visiteurs sur le site	- Rapport d'activité
➤ les associations disposent d'un système de communication par le net	- Nombre d'associations connectées - Fluidité de l'information entre les associations	- Rapport d'activité - Rapport de suivi et de supervision

INDICATEUR LIES A L'AXE 4

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RECHERCHE	SOURCES DE VERIFICATION
➤ Une caravane de plaidoyer et d'information a été organisée dans dix provinces	- Nombre de provinces visitées par la caravane - Les personnalités rencontrées - Nombre de personnes touchées	- Rapport d'activité de la caravane - Rapport d'audience - Rapport d'animation publique
➤ Le plaidoyer a été renforcé et a permis d'impliquer tous les ministères et institutions concernées par la question de l'enfant	- Nombre de rencontres de plaidoyer - Nombre de groupes de plaidoyer - Nombre de ministères touchés - Nombre d'institutions touchées	- Rapport des groupes de plaidoyer

Implication effective des acteurs de terrain et des enfants eux-mêmes dans les prises de décisions les concernant		
---	--	--

INDICATEUR LIES A L'AXE 5

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RECHERCHE	SOURCES DE VERIFICATION
➤ Les associations disposent des informations qualitatives et quantitatives sur les ECPD à travers les activités de recherche du réseau	- Nombre de parution du journal par an - Quantité par parution	- Un exemplaire de chaque parution
➤ Les informations contenues dans la base de données sont enrichies par les résultats des recherches et des actions menées	- Nombre d'association consultant la banque de données - Impact de la banque de données sur les activités des associations	- Rapport de supervision - Rapport de suivi/évaluation
➤ Les associations membres disposent d'outils de formation et d'encadrement des enfants à travers l'information de proximité et l'identification rapide de l'enfant	- nombre de visites des associations - nombre de consultations par trimestre	- cahier de visite - nombre de document prêtés par mois
➤ La recherche action dans l'intervention auprès des ECPD est renforcée et permet une meilleure connaissance du phénomène et un encadrement plus efficace des enfants	- Nombre d'études réalisées - Nombre d'enfants touchés par étude	- Rapports d'étude

X SUIVI ET EVALUATION

Un suivi périodique du plan sera effectué par le réseau conjointement avec les partenaires techniques et financiers à travers les services techniques pour vérifier et constater les progrès réalisés sur la base des indicateurs du plan. Le suivi s'effectuera tous les trimestres.

Deux évaluations seront effectuées, soit une à mi-parcours et une finale.

XI LE BUDGET DU PLAN ET LE CALENDRIER